

**La nouvelle double journée de travail des femmes immigrantes
au Québec**
The New Double Day of Work for Immigrant Women in Québec
**La nueva jornada doble de trabajo de la mujeres inmigrantes
en el Québec**

Deirdre Meintel, Micheline Labelle, Geneviève Turcotte and M. Kempeneers

Number 14 (54), Fall 1985

Migrants : trajets et trajectoires

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1034507ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1034507ar>

[See table of contents](#)

Article abstract

The demands of salaried and domestic labour for women change when they leave their home country. The authors look at the changes in the double day of work in the new country for four groups of working-class women immigrants: from Haiti, Greece, Portugal and Columbia. The tendency seems to be towards nuclearization of domestic labour. The schedule and cadences of salaried work impose new organizational constraints on domestic labour.

Publisher(s)

Lien social et Politiques

ISSN

0707-9699 (print)

2369-6400 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Meintel, D., Labelle, M., Turcotte, G. & Kempeneers, M. (1985). La nouvelle double journée de travail des femmes immigrantes au Québec. *International Review of Community Development / Revue internationale d'action communautaire*, (14), 33–44. <https://doi.org/10.7202/1034507ar>

La nouvelle double journée de travail des femmes immigrantes au Québec

D. Meintel
M. Labelle
G. Turcotte
M. Kempeneers

Pour plusieurs femmes portugaises, grecques, haïtiennes et colombiennes sur lesquelles porte notre étude, l'expérience d'une « double journée de travail » (incluant à la fois du travail rémunérateur pour elles-mêmes ou pour le ménage, et du travail domestique), n'est pas une nouvelle expérience. En effet, la plupart contribuaient déjà au revenu du ménage dans leur pays d'origine en travaillant dans de petites entreprises familiales, dans l'industrie, l'artisanat ou les services. Un certain nombre ont déjà eu la responsabilité exclusive de leur subsistance et de celle de leurs enfants, sans l'aide du con-

joint. Il n'en demeure pas moins que l'immigration a entraîné avec elle de nouvelles formes de travail rémunéré et domestique obligeant ces femmes à trouver de nouvelles façons de répondre à leurs exigences respectives.

Si pour quelques-unes des personnes étudiées, l'entrée sur le marché du travail s'est faite pour la première fois après leur arrivée au Québec, pour la majorité, l'immigration a impliqué de nouvelles formes de travail salarié comparativement à ce qu'elles avaient connu antérieurement. Presque toutes ont vu leurs revenus augmenter substantiellement, mais au prix d'une perte d'au-

tonomie dans leur procès de travail et aussi d'un contrôle plus rigoureux de leur environnement de travail, le tout limitant la flexibilité antérieure dont elles jouissaient dans la gestion de leurs responsabilités domestiques. Dans certains cas, la journée de travail s'est allongée ; plus souvent, c'est le rythme même du travail qui s'est intensifié même lorsque le type de travail (le travail à la pièce à domicile, par exemple) était manifestement le même que celui exercé avant la migration. De plus, cette intensification caractérise autant le travail salarié que le travail domestique.

Plusieurs femmes ont vécu une

34 diminution de l'aide qu'elles obtenaient d'autres femmes, notamment de leurs proches parentes. Bien que quelques-unes aient partiellement reconstitué ces réseaux féminins d'entraide en aidant leur mère ou leurs soeurs à venir s'installer à Montréal, ces réseaux n'en demeurent pas moins restructurés et modifiés dans un nouveau contexte socio-économique et environnemental. Les liens de parenté, au-delà de la maisonnée, demeurent des sources importantes de support moral et matériel ; cependant, le travail domestique se nucléarise et devient la préoccupation de ménages individuels. Plus souvent que dans le milieu d'origine, la composition du groupe domestique se restreint à la famille nucléaire ou à la mère, seule, et ses enfants.

Ainsi, comme on le verra plus loin, la femme doit compter davantage sur la participation des autres membres du ménage. Si les hommes (fils, frères, mari) semblent, dans certains cas, participer un peu plus aux tâches domestiques et aux soins des enfants, nos interprétations à cet égard demeurent prudentes. Lorsque d'autres femmes adultes, le plus souvent les mères des femmes interviewées, co-résident avec ces dernières, la participation masculine demeure habituellement minimale. Et dans nombre de cas, les femmes interrogées doivent faire face, seules ou avec l'aide de leurs filles, à des tâches

qui étaient auparavant partagées entre un plus grand nombre de femmes. Ceci peut être le cas alors même que la femme travaille à plein temps à l'extérieur, apportant ainsi une contribution significative au revenu du ménage.

Bien que ce que nous proposons de dire, ici, soit largement descriptif, nous croyons qu'une meilleure compréhension des transformations dans le travail des femmes assujetties à ce mouvement du « travail » vers le « capital » qu'est la migration, peut donner à penser sur ce qu'il advient lorsque inversement c'est le « capital » qui va vers le « travail » (mouvement des entreprises à l'étranger, là où le travail est bon marché). Sassen-Koob a bien établi les liens entre les deux processus impliquant des travailleuses (1981, 1983). Des travaux comme les nôtres sont également susceptibles d'éclairer de façon indirecte les particularités des transformations du travail des femmes sur une plus longue période, dans les centres capitalistes ; un problème sur lequel Secombe s'est penché de façon théorique (1980).

En explorant les changements dans les histoires de travail de femmes immigrées, nous nous plaçons à l'intersection de plusieurs dimensions de leur vie ; leur statut comme immigrées, comme femmes et comme travailleuses salariées. Une telle synthèse semble d'autant plus urgente que la proportion des femmes dans l'immigration internationale vers le Québec et les États-Unis augmente, de même que s'accroît également le nombre de celles entrant sur le marché du travail ; nous discuterons plus loin de ces deux tendances.

Les données présentées ici proviennent d'une recherche exploratoire sur l'insertion économique et sociale des femmes immigrées au Québec¹. Le but principal de cette recherche était la constitution d'un corpus de données, petit mais glo-

bal, concernant les divers aspects de la situation des travailleuses immigrées, étant donné la quasi-invisibilité de ces femmes dans la littérature sociologique du Canada et du Québec en particulier². La décision de retenir quatre catégories ethniques différentes a reposé sur une hypothèse générale qui a guidé notre recherche. Nous pensons, d'une part, que les différences entre ces quatre catégories quant aux modalités de l'activité de travail et de la vie sociale s'expliqueraient par des facteurs structurels relatifs au milieu d'origine et au processus migratoire lui-même. D'autre part, nous pensons qu'au-delà des particularités ethniques, nous pourrions identifier un fonds d'expériences communes à l'ensemble des travailleuses immigrées.

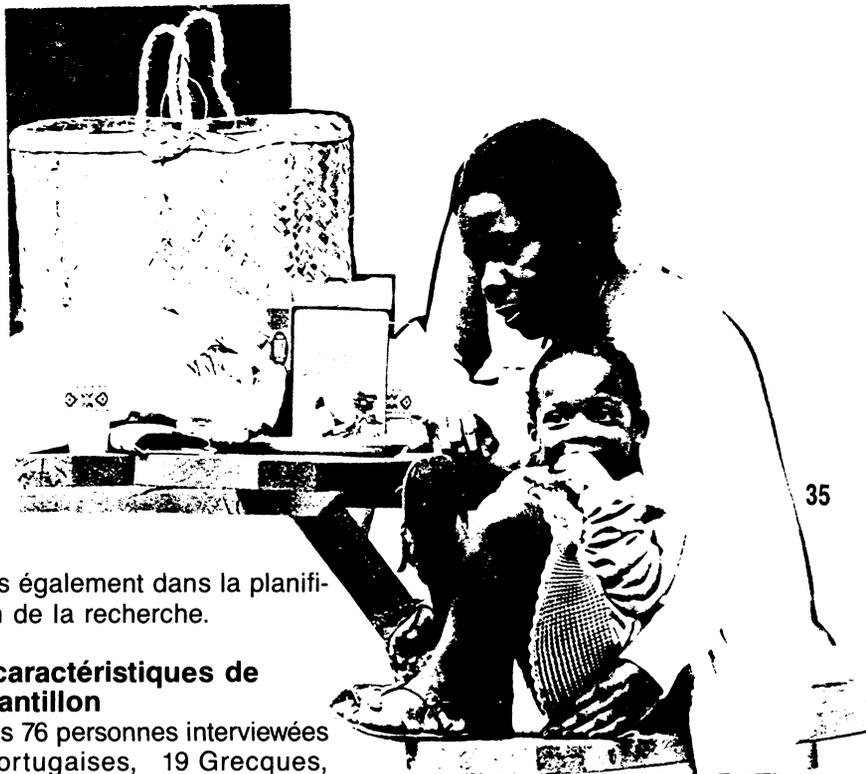
C'est ainsi que dans l'analyse des transformations de la double journée de travail qui suit, nous insistons largement sur les ressemblances, c'est-à-dire, les tendances et modèles transcendant les frontières ethniques, tout en tenant compte de certaines particularités propres à chacun des groupes.



La méthodologie

La principale méthode de recherche utilisée a été l'entrevue semi-structurée ; l'analyse de sources documentaires et des données du recensement a complété ce matériel. Les entrevues ont été menées dans la langue maternelle des personnes interrogées par une équipe de huit chercheuses, elles-mêmes immigrées, de même nationalité que les informatrices, à l'exception des Colombiennes pour qui les intervieweuses venaient d'autres pays d'Amérique latine. Les chercheuses ont été en partie sélectionnées sur la base de leur expérience de travail au sein de leur communauté ethnique (travailleuses sociales, organisatrices communautaires, etc.). Pendant leur période de formation, les intervieweuses ont aidé à la construction des protocoles d'enquête, nous permettant ainsi d'utiliser des intuitions fondées sur leurs propres expériences de vie, lesquelles se rapprochent en plusieurs points de celles des femmes étudiées : expérience de vie dans la société d'origine et expérience migratoire, emplois peu valorisés à leur arrivée au Québec, responsabilités multiples sur le plan familial et sur celui du travail.

Les interviewées ont été sélectionnées selon un échantillonnage non aléatoire, stratifié de façon à donner une égale représentation au secteur des emplois industriels et à celui des services. Un grand nombre de sources a été utilisé pour repérer les personnes susceptibles de fournir un témoignage, de façon à diversifier le plus possible les réseaux sociaux qui ont permis de constituer la population étudiée : organismes communautaires d'assistance aux immigrants, associations ethniques politiques et culturelles, professionnel(le)s de diverses spécialités travaillant dans les communautés ethniques. Ces personnes-ressources nous ont



aidées également dans la planification de la recherche.

Les caractéristiques de l'échantillon

Les 76 personnes interviewées (20 Portugaises, 19 Grecques, 18 Haïtiennes et 19 Colombiennes) sont toutes originaires de la paysannerie ou des « classes populaires » (travailleuses de l'industrie ou des services, artisanes, propriétaires de petites entreprises familiales). Elles ont immigré au Québec pour des raisons essentiellement économiques (aussi bien que pour y rejoindre des membres de leurs familles) et ont été actives sur le marché du travail dans plusieurs types d'emplois liés au secteur des services ou à celui de l'industrie : manufactures de vêtements, travail à la pièce à domicile, femmes de chambre, domestiques, préposées à l'entretien ménager, etc. La plupart ont entre 25 et 50 ans ; elles ont des responsabilités domestiques vis-à-vis leur époux, leurs enfants ou autres proches parents. Quelques-unes sont ou ont déjà été illégales. Au moment de l'entrevue, leur état matrimonial était des plus variés : mariées, en union libre, séparées, divorcées, célibataires et veuves. Cinquante-huit femmes avaient des enfants, ceux-ci résidant pour la plupart avec elles ; certai-

nes avaient la responsabilité économique exclusive d'enfants demeurés dans le pays d'origine (les Haïtiennes, en particulier).

Les quatre groupes d'immigration

L'immigration grecque et portugaise au Canada et au Québec, a atteint un sommet entre 1956 et 1971, diminuant progressivement par la suite. En 1981, on comptait au Québec 49 420 personnes d'origine grecque et 27 370 personnes d'origine portugaise. Aujourd'hui, ces deux catégories sont relativement visibles sur la scène montréalaise, tant par les petites entreprises ethniques qu'elles ont créées (restaurants, épiceries spécialisées) que par leurs institutions culturelles (clubs, églises, radio et télévision). L'immigration haïtienne et colombienne est plus récente puisqu'elle fournit le gros de ses effectifs à partir des années 70. Les Haïtiens sont beaucoup plus nombreux (32 500 en 1981) que les Colombiens dont le nombre est difficile à évaluer. Au Québec, dans le cas des quatre

36 groupes, la grande majorité s'est établie dans la région métropolitaine de Montréal. À l'échelle du Canada, en raison de la langue, les Haïtiens préfèrent le Québec. Les autres groupes sont plus dispersés, la majorité vivant dans d'autres provinces.

Les femmes immigrées

Les chiffres de l'immigration haïtienne et colombienne au Québec pour la période 1968-1980, montrent une proportion significativement plus élevée de femmes que d'hommes ; pour 100 femmes venues au Québec, il n'y en a que 91 hommes chez les Haïtiens³ et 88 chez les Colombiens. Ceci contraste avec les Portugais et les Grecs où les hommes sont plus nombreux que les femmes (102 hommes pour 100 femmes chez les Portugais, et 114 pour 100 femmes chez les Grecs). Cependant, on remarque une prépondérance marquée des femmes de 45 ans et plus dans les quatre groupes.

Sur ce point, l'immigration haïtienne et colombienne au Québec illustre des tendances que l'on a déjà notées aux États-Unis. Mortimer et Bryce-Laporte (1981), Portes et Walton (1981) ont souligné ces changements dans les sources et la composition par sexe des flux migratoires à destination des États-Unis entre 1965 et 1980. L'Amérique latine et la Caraïbe ont supplanté l'Europe comme sources de

nouveaux immigrants et une majorité de ceux-ci sont des femmes⁴. Les flux migratoires du Canada affichent des tendances similaires. Jusqu'en 1960, la proportion des hommes de 15 ans et plus était plus forte que celle des femmes au sein de l'immigration canadienne mais, à partir de 1971, le nombre de femmes a eu tendance à égaler le nombre d'hommes (Boyd 1981).

Pour ce qui est du Québec, les femmes ont représenté 49 % de la moyenne annuelle d'immigration pour la période 1968-1980, mais forment la majorité des personnes arrivant de la Caraïbe (Labelle, Larose, Piché, 1983). Dans le passé, les femmes immigrées au Québec venaient principalement d'Europe et des États-Unis (80 % des femmes immigrées en 1971) ; aujourd'hui, elles viennent majoritairement de la Caraïbe, de l'Amérique latine, d'Asie et du Moyen-Orient. De plus, les femmes immigrantes au Québec aujourd'hui sont non seulement plus susceptibles d'entrer sur le marché du travail que les Canadiennes mais aussi que les femmes immigrées du passé (en 1971, 40,9 % des femmes immigrées au Québec étaient économiquement actives ; ce pourcentage était de 49,8 % en 1981). Si ces nouvelles migrations reflètent les changements dans les besoins de main-d'œuvre des États-Unis et du Canada⁵, elles tendent également à impliquer, si l'on se fie aux résultats de notre étude, des femmes venant de milieux économiques et familiaux différents de ceux des vagues antérieures venues d'Europe.



Le travail rémunéré avant l'émigration

Plusieurs auteurs ont noté le fait que le niveau d'activité des femmes dans les nations de la périphérie est souvent sous-estimé quand il n'est pas tout simplement passé sous silence par les planificateurs gouvernementaux ou les agences étrangères de développement (voir Ferchiu, 1983, et Michel, 1983 en ce qui concerne le travail agricole féminin, et Arzipe, 1977, en ce qui concerne les femmes des villes travaillant dans le secteur informel). Cette négligence est d'autant plus sérieuse dans le cas des femmes impliquées dans la migration internationale qu'elle engendre une vision déformée du travail rémunéré effectué dans leur pays d'origine. L'importance du travail féminin dans l'agriculture paysanne de Colombie, de Grèce, d'Haïti et du Portugal a été démontrée dans plusieurs études bien que ces paysannes soient souvent classées comme économiquement « inactives »⁶. On doit également noter qu'une grande partie des vendeurs itinérants en Colombie sont des femmes (il y a 110 000 de ces vendeuses à Bogota seulement)⁷ ; en Haïti, les femmes prédominent dans les circuits de distribution des vivres (Anglade, 1982) ; les statistiques officielles ne couvrent cependant pas, habituellement, ces activités.

Les Portugaises et les Grecques de notre échantillon sont majoritai-

rement d'origine paysanne ce qui les démarque des Haïtiennes et des Colombiennes nées surtout dans les centres urbains. Les villages d'origine des Grecques et des Portugaises ont une forte tradition d'émigration : l'une des interviewées grecques, parle de « xénomanie » pour décrire la fuite affectant son village. Mais, suite aux difficultés liées aux bas niveaux de vie de la petite paysannerie, plusieurs des femmes avaient déjà émigré vers les villes et vendu leur force de travail comme domestiques ou ouvrières.

Les femmes d'origine paysanne ou celles qui l'ont été à l'âge adulte, évoquent les longues journées de travail. L'absence de commodités, comme l'eau chaude et l'électricité, rendait leur travail domestique ardu mais celui-ci s'effectuait à leur rythme et souvent en coopération. Plusieurs décrivent leur contribution au travail agricole comme une « aide » donnée à leurs mari, père ou frère ; en fait, en plus de donner un coup de main au moment de la plantation et de la moisson, ces femmes étaient également responsables à l'année longue, d'une grande variété de travaux : la production vivrière familiale, la traite des vaches, l'élevage de petit bétail et de volailles, etc. De plus, elles ont souvent assumé, seules, et pour de longues périodes, la responsabilité de la gestion de l'entreprise familiale après le départ de leur conjoint qui les a précédées au Québec ou ailleurs.

Pour diverses raisons, les femmes de chacun des quatre groupes n'ont qu'une instruction limitée ; près de la moitié des Haïtiennes et la plupart des Portugaises ont quatre ans de scolarité ou moins, alors que les Colombiennes et les Grecques en comptent, en moyenne, sept. La plupart ont quitté l'école très tôt pour des raisons économiques ; une Portugaise décrit la honte qu'elle avait d'être encore à l'école

à l'âge de 12 ans :

Le professeur avait laissé le village ; aussi devais-je aller très loin pour fréquenter l'école [...] De plus, je n'avais que 12 ans mais j'étais grande et forte [...] Les filles et les garçons du village où je devais aller étaient tous plus petits que moi. À cette époque dans les villages, si l'on voyait quelqu'un de bien bâti, on demandait : « Pourquoi ne vas-tu pas travailler ? Ta mère n'a-t-elle donc rien à te faire faire ? » Je me sentais honteuse. Mes parents étaient très troublés à cause de moi. Je pleurais beaucoup. Je leur disais que je ne voulais pas retourner à l'école, que j'avais trop honte...

Le manque d'infrastructure locale et l'éloignement conséquent des écoles posaient un double obstacle pour les jeunes paysannes puisque l'on craignait également pour leur réputation, si elles laissaient le village pour aller étudier.

Pour la plupart des femmes, l'éducation formelle a été suivie d'une période d'apprentissage comme couturière, seul apprentissage jugé utile pour des jeunes filles. Plusieurs faisaient de la couture, de la broderie ou du tricot à domicile et, sur une base autonome, contre rémunération ; quelques-unes avaient déjà travaillé à la pièce pour des industries locales. Quelques paysannes ont fait de l'artisanat en plus de leurs tâches quotidiennes. Il est inutile de dire que ce type de formation et d'expérience professionnelles est aussi dévalué sur le marché du travail québécois qu'il pouvait l'être dans leur pays d'origine⁸.

Les Colombiennes étudiées viennent de villes telles Cali et Medellin alors que les Haïtiennes, nées pour la plupart dans des sections ou de petits bourgs ruraux, ont passé la plus grande partie de leur vie dans un environnement urbain. En plus d'exercer des activités « féminines » du type de celles déjà décrites, d'autres s'adonnaient également au petit commerce et à la vente de produits alimentaires ou d'artisanat ; certaines tenaient un petit restaurant ou une

petite épicerie de quartier. La rémunération de leurs efforts était extrêmement faible et l'endettement une menace perpétuelle. Comme tous les autres types d'occupation déjà décrits, ils ne comportent pas d'avantages sociaux tels pensions ou assurance-maladie. On peut en dire autant des femmes qui travaillaient comme domestiques. Celles-ci étaient toutes célibataires au moment d'exercer cet emploi dans le pays d'origine ; la plupart travaillaient « 24 heures sur 24 » en échange de la nourriture et de la pension et d'un salaire dérisoire. Plusieurs Haïtiennes, placées comme *ti-moune* ne touchaient même pas de salaire.

La moitié des femmes interviewées ont eu une expérience de travail salarié dans le secteur formel de l'économie : dans les manufactures de textile, les industries alimentaires ou dans les services, comme caissières ou vendeuses. En général, l'expérience de travail salarié chez les femmes a eu lieu avant le mariage ; après le mariage, elles se sont réorientées vers un type de travail qui pouvait être fait à la maison. Il faut noter, ici, que dans les cas où le conjoint s'est opposé au travail de sa femme, ceci ne s'appliquait qu'au travail salarié exécuté à l'extérieur, non au travail gratuit effectué dans le cadre de l'entreprise familiale (agricole ou artisanale) ni aux revenus tirés de l'artisanat domestique ou du travail à la pièce pour une manufacture.



L'organisation de la double journée de travail dans le pays d'origine

Comme on l'a vu plus haut, l'une des façons par lesquelles les femmes de notre étude ont combiné leurs responsabilités domestiques avec des activités rémunérées a été de localiser ces activités à la maison. À l'exception des Haïtiennes, très peu se sont engagées dans des travaux les éloignant de leur résidence ; le travail à l'extérieur se faisait le plus souvent dans le cadre d'entreprises familiales attenantes (dans les champs, à la cordonnerie du mari, etc.).

En ce qui concerne les Haïtiennes, la plupart venaient de maisonnées dont le père était absent et elles ont passé au moins une partie de leur enfance sous la surveillance de parentes autres que leur mère. La majorité de celles qui avaient déjà eu des enfants en Haïti s'en occupaient sans l'aide du père.

Les grossesses hors mariage sont nombreuses et l'abandon de la femme et des enfants par le père, qu'il soit co-résident ou non, est fréquent⁹. Étant donné la fragilité du lien conjugal, les femmes tendent à percevoir leur rôle de pourvoyeuses comme une extension nécessaire de leur rôle maternel et de leurs obligations familiales en général, souvent élargies aux membres de la famille étendue et au réseau de parenté.

À un degré moindre, les Colombiennes font également face à un problème similaire d'instabilité conjugale ; de celles qui avaient des enfants au moment de l'émigration, seulement la moitié étaient mariées et vivaient avec leur conjoint¹⁰. Dans les deux cas, les réseaux de parenté et l'organisation résidentielle de la maisonnée deviennent des mécanismes importants de survie ; la majorité des mères haïtiennes et colombiennes vivaient au sein de familles étendues et pouvaient compter sur l'aide d'une mère, d'une soeur ou d'une nièce pour le travail domestique et le soin des enfants. Chez les Haïtiennes, ces maisonnées prenaient une forme typiquement matrifocale (dirigées par une femme âgée). Au-delà de la maisonnée, la parenté matrilineaire aussi bien que fictive (parrainage) était largement utilisée pour trouver de l'emploi, assurer la garde des enfants ou les placer chez des parents mieux nantis. Les liens entre femmes étaient particulièrement forts et se caractérisaient par le partage des ressources financières et matérielles (petits prêts d'argent, échanges de vivres ou d'autres marchandises, etc.) aussi bien que par l'échange de services. Une fois veuves ou séparées, les Colombiennes résidaient habituellement chez leurs parents ou une soeur mariée. Dans la plupart des cas, cette entraide se restreint aux consanguins les plus rapprochés plutôt qu'aux parents collatéraux.

La plupart des mères haïtiennes disposaient également de l'aide de domestiques puisque même des femmes aux ressources très limitées, en Haïti, prennent chez elles des enfants ou des adultes plus démunis à titre de domestiques non rémunérés. Ceci était également le cas de quelques mères colombiennes, plusieurs d'entre elles avaient elles-mêmes travaillé comme aides logées-nourries dans la maisonnée d'un de leur parent, sans rémunération d'aucune sorte.

Bien que les femmes grecques et portugaises vivaient en familles nucléaires dans leur pays d'origine, elles résidaient le plus souvent à proximité de leurs propres parents ou beaux-parents. Comme on l'a noté, leur travail rémunéré s'exerçait à la maison ou au sein de l'entreprise agricole familiale. Ces femmes assumaient la totalité des soins des enfants, mais pouvaient néanmoins compter sur le support de parentes ou de voisins lorsque la nécessité s'en faisait sentir, c'est-à-dire le plus souvent lorsqu'elles travaillaient sur des petits lopins de terre éloignés de leur résidence.

Si la journée de travail était longue et ardue pour la plupart des personnes interrogées, avant leur arrivée au Québec, plusieurs facteurs permettaient une certaine flexibilité quant à l'intégration du travail domestique à d'autres activités. L'un des facteurs était le fait qu'après le mariage, plusieurs travaillaient au sein d'entreprises familiales. Ceci créait un contexte où les intérêts de la maisonnée et ceux de l'entreprise n'étaient pas en contradiction (Gita Sen suggère que « le capitalisme est probablement unique en faisant de la mise au monde des enfants une nuisance pour l'unité de production » [1980]). De plus, lorsque les femmes exerçaient des activités rémunérées au sein de l'entreprise familiale ou à l'extérieur de la maison, la distance entre le lieu du travail domestique et celui de

l'activité rémunérée était minimisée.

Les artisanes à la maison semblent, d'après les descriptions qui émanent de leurs récits, avoir travaillé dans une atmosphère de sociabilité, parfois en compagnie de leurs mère ou soeurs qui résidaient à proximité. Les couturières prenaient des moments de détente avec leurs clients et plusieurs travailleuses portugaises à la pièce pouvaient compter, si nécessaire, sur des voisines ou parentes exécutant le même travail en coopération, dans un même lieu. Le travail à domicile ne se faisait donc pas dans l'isolement comme au Québec ; le rythme en était aussi moins rapide. Dans l'ensemble, les récits recueillis donnent l'impression que les besoins domestiques déterminaient le moment et le rythme du travail rémunéré, exercé dans le cadre de l'entreprise familiale ou à l'extérieur de la maison. Par contre, dans le contexte nord-américain que nous allons maintenant présenter, ce sont les nécessités de l'unité de production qui déterminent les possibilités qu'ont les femmes de répondre aux besoins de la maisonnée. Ceci vaut tant pour les travailleuses à la pièce à domicile que pour celles employées à l'extérieur. Soulignons également que la présence de parentes et parfois de domestiques permettait un partage des tâches domestiques ou, du moins, un soulagement occasionnel de la garde des enfants et permettait aussi de mieux partager la responsabilité de l'entretien des parents âgés. On pourrait penser que les réseaux de parenté accroissent les charges domestiques des femmes car s'ils sont des sources d'aide, ils sont également source de demandes d'aide. Il n'en demeure pas moins que ces réseaux constituaient un élément majeur de flexibilité dans la rencontre des multiples exigences du travail domestique et du travail rémunéré.



Les changements dans la double journée de travail au Québec

Nous avons discuté ailleurs, en détail, de l'expérience de travail des femmes interviewées, après leur immigration au Québec (Labelle, Meintel et Turcotte, 1984).

Plus de la moitié des femmes travaillent dans l'industrie du vêtement ; les autres sont employées dans les services comme domestiques, dans les bureaux comme femmes de ménage ou chez des particuliers comme femmes de chambre, etc. Les Haïtiennes et les Grecques se retrouvent plus souvent en manufacture, les Portugaises, dans les services tandis que les Colombiennes se répartissent à peu près également entre les deux secteurs. Peu de Grecques et de Colombiennes travaillent dans les maisons privées. Le mouvement d'un secteur à l'autre est considérable ; l'emploi demeure peu prestigieux et peu rémunéré (salaire minimum ou moins). Les femmes portant le « statut d'entrée », pour emprunter le terme de Porter (1965), c'est-à-dire appartenant aux groupes les plus récemment arrivés, les Haïtiennes et les Colombiennes, ont changé plus souvent d'emplois que les autres. Comme nouvelles venues sur le marché du travail, en pleine récession économique, elles sont particulièrement vulnérables aux licenciements.

La plupart des femmes se concentrent dans les ghettos ethniques

d'emplois puisque le tiers d'entre elles ne parlent ni anglais ni français, les autres étant loin de parler couramment l'une ou l'autre de ces deux langues. Lorsque leurs salaires ont augmenté tout au long de leur période de résidence au Québec (plus d'une dizaine d'années dans quelques cas), ils n'ont fait que suivre les hausses du salaire minimum légal. Pendant que les manufacturiers du vêtement ont éliminé plusieurs emplois, le nombre de travailleuses à la pièce à domicile n'a fait, lui, qu'augmenter¹¹.

39

Lorsqu'un changement d'emploi n'est pas dicté par des facteurs reliés au marché, comme les fermetures d'usines ou les congédiements, il est, le plus souvent, relié à la maternité. Dans la mesure où le fait d'avoir des enfants affecte le travail des personnes interrogées, ceci entraîne un changement d'emploi plutôt qu'un retrait du marché du travail. Les seules exceptions à cette règle se retrouvent chez quelques Grecques qui cessent de travailler à l'extérieur jusqu'au moment où le plus jeune de leurs enfants atteint l'âge scolaire ; ce choix exigeant évidemment que le mari puisse apporter à la maison un revenu stable et suffisant.

En fait, la plupart des femmes n'ont pas ce choix. La nécessité de leurs apports financiers à la subsistance de la maison est largement démontrée par le fait que leurs salaires servent habituellement à l'achat de biens nécessaires à la vie quotidienne, comme la nourriture et les vêtements. De plus, le tiers d'entre elles n'ont aucun support d'un partenaire masculin ; ceci inclut tant les femmes venues au Québec sans conjoint ou époux, celles qui sont séparées ou divorcées que celles dont le mari est malade ou en chômage.

À la naissance d'un enfant, les femmes grecques ont plutôt tendance à passer au travail à la pièce à domicile ; ou encore, elles font du

40

travail d'entretien ménager dans les édifices à bureaux (secteur où plusieurs mères colombiennes de notre échantillon travaillent), en choisissant des horaires qui leur permettent de faire alterner leurs heures de présence au foyer avec celles de leur mari. Selon l'âge des enfants, les Portugaises prennent tantôt des emplois de femmes de ménage, tantôt des emplois à domicile, rémunérés à la pièce. Suivent plusieurs exemples de la façon dont la contrainte des enfants est susceptible d'influencer le type d'emploi à divers moments :

J'ai laissé la manufacture pour aller travailler comme femme de ménage. C'était la seule solution pour que l'enfant ne reste pas seul le matin et pour éviter que mon mari travaille le soir. C'était pour protéger l'enfant et pour passer un peu plus de temps avec mon mari.
(Portugaise, 37 ans, mariée, 2 enfants)

Je trouverais difficile de travailler dans un hôtel parce que je devrais travailler le samedi et le dimanche. Je n'aimerais pas travailler les fins de semaine alors que le reste de la famille est à la maison. Mon mari travaille la nuit pendant les fins de semaine et je n'ai personne pour garder mon fils. Je déteste travailler en manufacture : mes amies qui y travaillent se plaignent tout le temps. Alors je préfère faire des ménages. Si je n'aime pas l'endroit où je suis, je peux changer.
(Portugaise, 34 ans, mariée, 1 enfant)

Pourquoi ai-je quitté ? Parce que j'étais trop fatiguée et qu'il y avait beaucoup de travail à faire, vous savez (travailleuse sur une chaîne de montage dans une usine de pièces électroniques). J'étais donc fatiguée et je n'avais personne pour s'occuper du bébé après le départ de ma belle-soeur [...] je ne connaissais pas d'endroit où j'aurais pu le

laisser. La vieille histoire en somme.
(Grecque, 25 ans, 1 enfant)

Non seulement les horaires, mais les conditions-mêmes du travail salarié peuvent influencer la façon dont une mère peut répondre aux besoins et aux demandes de ses enfants. L'exemple qui suit illustre ce fait : il s'agit d'une travailleuse qui a laissé une manufacture de vêtements pour travailler à la pièce chez elle :

Je n'étais pas habituée. Je n'y comprenais rien, on donnait beaucoup à faire, j'étais nerveuse. Je faisais les petits coins sur les pantalons. Je n'étais pas habituée à travailler comme ça. J'arrivais chez moi avec des maux de tête, je me bagarrais avec les enfants, je les battais, je perdais les pédales parce que je revenais épuisée.
(Portugaise, mariée, 46 ans, 5 enfants)

Cinquante-huit travailleuses avaient des enfants au moment de l'entrevue. Une douzaine d'entre elles travaillaient comme femmes de ménage ou comme ouvrières à domicile et à la pièce. Ces « solutions » au problème de la garde des enfants nécessitent un partenaire ou un revenu régulier, puisque les femmes de ménage ne sont payées qu'environ 30 \$ par jour. Les travailleuses à la pièce, quant à elles, doivent travailler de 10 à 12 heures par jour pour se faire un montant équivalent. Ces deux types d'emploi ne comportent aucun avantage social (pensions, assurance-chômage, etc.) et aucune sécurité.

De plus, par le ton des entrevues, le travail de couturière à domicile, au Québec, semble être qualitativement différent de ce qu'il pouvait être dans le milieu d'origine. Cette entraide mutuelle qui caractérisait le travail à domicile semble avoir disparu, non seulement à cause du passage du village à la grande métropole, mais également à cause des cadences que doivent maintenir les femmes si elles veulent continuer à recevoir des commandes. Non seulement la travailleuse se lève-t-elle tôt pour se cou-

cher tard (ce qui était souvent le cas avant l'émigration), mais maintenant chaque minute semble comptabilisée et programmée :

Je ne travaille plus aussi fort qu'avant, passant mes nuits à coudre. J'ai déjà fait les calculs. Je ne les fais pas à la pièce, je regarde au temps... Ça me fait environ 120 \$, 140 \$, 150 \$ par semaine, ça dépend, mais je ne fais jamais de grosses veillées et le jour, je perds beaucoup de temps avec ma fille. Ce n'est pas beaucoup, mais si je devais payer 40 \$ de garderie, le transport et tout ça, je gagne plus qu'en manufacture. En plus, je ne me force pas comme en manufacture, où je pouvais arriver à faire 200 \$ et même 300 \$ par semaine, mais en travaillant comme un âne... le jour, la nuit, sans laisser la machine. Parce que là-bas, il n'y avait pas d'organisation. S'il prenait l'envie au boss de me donner 40 manteaux, je devais faire 40 manteaux dans le temps qu'il me disait, je devais marcher au galop. Tandis qu'ici j'apporte le travail organisé, je fais ce que je suis capable de faire, plus lentement. Ainsi, pour le nombre d'heures, le salaire n'est pas pire. Je ne travaille pas autant et je finis par gagner la même chose.

Je travaille 9 à 10 heures par jour, tous les jours de la semaine. Je commence à 6 heures du matin, quand mon mari s'en va, jusqu'à 7 heures. À 7 heures, je donne le petit déjeuner à mon fils, je prends mon café, et à 7h20 je suis de nouveau sur la machine. Je continue jusqu'à 9h ou 9h30 et je m'occupe alors de ma fille. Je reprends le travail vers 11h moins le quart, jusqu'à 12h30 environ. Je dîne, je fais dîner la petite et je la couche. Je me remets jusque vers 4 ou 5 heures. C'est l'heure de sa collation. Je continue ensuite jusque 7h30. Là, je prépare le souper. Je m'organise souvent pour avoir déjà de la soupe préparée, c'est plus rapide ! Il faut s'organiser de cette façon quand on travaille à la maison [...].
(Portugaise, 37 ans, mariée, 2 enfants)

Une des Grecques trouve le travail à domicile moins stressant que ses expériences en manufacture :

C'est mieux de travailler à la maison. On peut sentir l'humidité... mais je préfère travailler à la maison qu'en manufacture [...] Aussitôt après mon arrivée, j'ai travaillé un an en manufacture. Les boss vous poussent à produire en quantité... et... on n'est pas une machine... Jusqu'où peut-on produire ? Et si on ne produit pas beaucoup, ils menacent de vous renvoyer... Les autres dames qui sont autour et qui ont plus d'expérience rient de vous... Les contremaîtres jurent, crient... Tout le temps, il y a cette pression. Alors, j'ai décidé de travailler à la maison [...] Peut-être que je suis enfermée ici, c'est humide, c'est sombre. Je reste debout très tard. Mais au moins j'évite la pression et

l'anxiété.
(47 ans, mariée, 3 enfants)

Mais une autre travailleuse à domicile souligne l'isolement qu'elle ressent, ainsi que les pressions d'avoir à faire plusieurs tâches à la fois :

Ce n'est pas agréable de travailler à la maison. Car tu es enfermée et tu n'as pas seulement le travail dans la tête, tu as tout le reste [...] Il ne faut pas brûler le repas... tu es toute la journée dans l'angoisse. Tu dois absolument pendant que tu es ici faire ton lavage, courir mettre l'assouplisseur dans la machine à laver, faire les repas, le téléphone qui sonne, quelqu'un qui frappe à la porte [...] J'ai le travail et la maison. Si je travaillais à l'extérieur, j'aurais seulement le travail. Les enfants, je les ferais garder quelque part et j'aurais la tête tranquille. Ici, à la maison, je paie pour le petit à l'école car je ne pourrais pas l'avoir avec moi, ce ne serait pas bon pour lui. Maintenant, je paie pour l'enfant et je reste à la maison. Parce que l'enfant revient à trois heures : où irait-il si je travaillais à l'extérieur [...] Alors, ce n'est pas agréable du tout. La maison se salit : la poussière, tu sais [...] Le sous-sol, nous ne pouvons pas l'utiliser. Tout le sous-sol de la maison est pour mon travail. Je me sens enfermée. Parfois je voudrais sortir dehors et crier.
(Grecque, 39 ans, arrivée en 1962. Elle travaille à domicile depuis quatre ans.)

La Portugaise citée ci-dessus conclut :

Malgré tout je pense que lorsque ma fille sera plus grande, je retournerai travailler en manufacture, parce que le travail à la maison ne me donne aucun droit, pas de vacances, rien. Mais enfin, je ne sais pas encore, je verrai dans un an ou deux [...] En fait, personne ne préfère travailler à la maison, c'est vraiment par nécessité, à cause des enfants, les garderies sont très chères, 40 \$ ou 60 \$ par semaine. La plupart de celles qui travaillent à la maison, c'est à cause des enfants [...]

Il n'est pas possible pour plusieurs des femmes interrogées, en particulier pour les Haïtiennes et les Colombiennes, d'abandonner leur travail salarié pour le travail mal rémunéré qu'elles font « sous la table ». Plutôt que de faire les ajustements nécessités par les exigences domestiques dans la sphère de l'emploi, elles sont bien souvent obligées de les faire sur le front domes-

tique lui-même. On serait tenté presque de qualifier les principales stratégies comme en étant une d'importation de gardiennes d'enfants d'une part, d'exportation des enfants d'autre part, à moins évidemment, que ceux-ci ne soient laissés dans le pays d'origine. Si l'on compare la composition des unités domestiques dans le pays d'origine et au Québec, on s'aperçoit que la tendance générale va vers la nucléarisation des ménages au Québec (60 % des ménages au Québec sont constitués de familles nucléaires contre 40 % dans le pays d'origine). Il n'en demeure pas moins qu'une proportion considérable (20 %) vit dans des ménages de forme étendue, où elles peuvent compter sur une parente au moins pour s'occuper des enfants, qu'il s'agisse d'une mère, d'une soeur, d'une cousine ou d'une nièce. Chez les Grecques et les Portugaises, un tel ménage est habituellement composé d'une famille nucléaire à laquelle s'ajoute une parente, le plus souvent la mère de la femme. Chez les Haïtiennes, ces ménages comprennent le plus souvent la mère, ses enfants et une parente. Les Portugaises reçoivent souvent la visite de leur mère pour une période prolongée après la naissance d'un enfant. Une telle assistance produit une différence palpable dans la vie quotidienne des femmes interrogées. Cette femme grecque, dont le témoignage précédent indique qu'elle a laissé un emploi dans une manufacture, après le départ de sa belle-soeur, a fait par la suite venir sa mère, de Grèce, ce qui lui a permis de reprendre son travail à la manufacture. Une autre femme émet à ce sujet le commentaire suivant :

Avant, je passais mon temps à courir. Le matin, je devais me lever à 6h30 pour faire le déjeuner pour mon mari et le petit, l'amener ensuite à la garderie, puis, prendre trois autobus pour me rendre au travail... Je revenais à la course à la maison vers 4h30, allais chercher le petit. J'étais toujours sur les

nerfs... Depuis que ma mère est entrée, je me sens mieux ; je fais à manger mais le simple fait de l'avoir ici pour mon fils me fait du bien. J'ai cessé de m'inquiéter.
(Portugaise, 34 ans, 1 enfant, femme de ménage)

Dans un sens, ceci équivaut à la reconstitution partielle des réseaux de parenté qui étaient une source d'aide dans le passé. Mais le processus diffère en ce que l'immigrée achète maintenant cette aide avec le produit de son travail salarié puisqu'elle doit payer le passage et l'entretien de cette parente. Cette dernière, quant à elle, s'abstiendra de tout travail salarié tant qu'elle assurera la garde des enfants. Le contexte communal de cette entraide, dans la société d'origine, est remplacé par un rapport dyadique conditionné par le pouvoir d'achat de la femme immigrée.

Quelques-unes des femmes interviewées peuvent compter sur l'aide régulière d'une parente vivant à proximité. Il reste que les autres parentes qu'elles peuvent avoir au Québec sont également soumises aux mêmes contraintes que leur imposent les longues heures de travail à l'extérieur de la maison. Ainsi, en parlant des relations de parenté au Canada, une femme remarquait que :

Bien sûr, tout change ici parce que tout le monde est toujours occupé ; ce n'est pas la même chose qu'avant.
(Colombienne, 57 ans)

Une autre ajoute :

La différence c'est qu'ici on est plus attelée au travail, tandis qu'en Haïti on trouve plus facilement quelqu'un à qui demander de l'aide. Il y a 50 personnes qui ne font rien. Vous pouvez leur demander de faire ceci ou cela. C'est un plaisir pour la personne de le faire pour vous...
(Haïtienne, 28 ans)

Même si elles voulaient faire entrer une mère ou une soeur au Québec, pour des raisons émotionnelles aussi bien que pratiques, plusieurs femmes se trouvent dans l'impossibilité de le faire. Les Haïtien-

42 nes sont les plus mal rémunérées de toutes et, de plus, comme on l'a mentionné, elles se trouvent plus souvent qu'autrement, sans support masculin. Plusieurs de celles qui ont des enfants sont obligées de les laisser en Haïti ou de les y envoyer après leur avoir donné naissance. Plusieurs des travailleuses, habituellement haïtiennes ou colombiennes, ont envoyé ou ont laissé pour quelque temps leurs enfants dans leur pays d'origine.

Étant donné les coûts trop élevés des gardiennes et des garderies et le fait que la plupart vivent en familles nucléaires, on constate chez les femmes étudiées une tendance évidente à la privatisation du travail domestique. Brièvement, nous voulons dire par là que la plupart doivent voir elles-mêmes aux soins des enfants et au travail ménager ou encore, s'appuyer sur l'aide des enfants plus âgés et/ou de leur époux. Jusqu'à quel point cela implique-t-il une nouvelle égalité sexuelle dans la division du travail domestique ?

Dans le tiers des cas, les hommes et les garçons participent, au moins occasionnellement, aux travaux domestiques quotidiens. Dans tous les milieux d'origine, la participation masculine se limitait habituellement aux travaux d'aménagement et de réparation de la maison. Ceci suggère, semble-t-il, un certain changement dans les principes traditionnels qui allouaient tout

le travail ménager et la responsabilité des enfants aux femmes. Cependant, lorsqu'elle se produit, la participation masculine se limite le plus souvent à certaines tâches bien spécifiques — le plus souvent surveiller les enfants lorsque la mère travaille à l'extérieur — et est souvent décrite comme une « aide ». Les jeunes garçons participent beaucoup moins que les jeunes filles ; dès qu'il y a présence d'une autre femme adulte dans la maison, la participation masculine est habituellement inexistante. On doit, cependant, noter que sur ce point plusieurs femmes ont remarqué ce qui leur apparaît comme un changement dramatique de l'attitude de leur mari à ce sujet :

Le travail ménager, on le fait la fin de semaine. Mon mari en fait une partie, ainsi que ma belle-fille, la femme de mon fils aîné qui demeure avec nous. Avant qu'elle n'habite avec nous, il fallait distribuer les tâches entre mon fils aîné, mon mari et moi. Le plus dur c'était au début quand on venait d'arriver. J'avais déjà le double travail de couture, et personne ne savait rien faire à la maison. Je devais faire tout, toute seule. Ça a été l'époque la plus dure. Mon mari, à cette époque, avait lui aussi deux emplois [...]

Si j'étais restée en Colombie, je vous le dis sincèrement, je n'aurais plus de mari aujourd'hui. En Colombie comme partout en Amérique latine, l'homme veut être le roi à la maison. Alors tout ce qui est lessive, repassage, couture, cuisine, ils ne connaissent pas ça. Tandis qu'ici tout le monde doit collaborer. Mes enfants ont été élevés comme ça aussi : tous sont capables de faire la cuisine, de repasser le linge, ils font tout. J'ai toujours été très dure avec eux, c'est pour ça qu'aujourd'hui, ils me respectent [...]

(Colombienne, mariée, 41 ans, 6 enfants)

Il en est d'autres qui ont acquis une certaine conscience de l'injustice de la division traditionnelle du travail :

Mon mari ne fait rien à la maison. Il pense que notre fille devrait faire le lit de son frère. Mais j'oblige tout de même mon garçon à faire son lit. Il doit apprendre ces choses.

(Portugaise, mariée, 42 ans, 2 enfants)

Trop souvent, cependant, les femmes ont l'entière responsabilité des tâches domestiques et des

soins des enfants en dépit des longues heures de travail qu'elles doivent faire à l'extérieur et de l'apport substantiel qu'elles font au budget familial. Il nous apparaît plus approprié de parler, ici, d'une nucléarisation du travail domestique que d'un changement radical des rapports hommes-femmes dans ce domaine.

Ceci, aussi bien que les nouvelles formes de travail salarié auxquelles elles sont soumises, contribuent à l'intensification du travail des femmes immigrées notée par Ng et Ramirez (1980). Bien sûr, les femmes d'origine paysanne trouvent le travail domestique moins pénible qu'avant :

Au Portugal, je n'avais pas de machine à laver. Je lavais tout à la main. Ça me prenait toute la journée. Et puis il y avait le problème du séchage. Ici, en une heure et demie je peux faire plusieurs brassées de linge.

(Portugaise, mariée, 49 ans, 1 enfant)

Plusieurs femmes mentionnent le fait qu'elles ont longuement fait leur lavage à la main, après leur arrivée au Québec, ce qui n'était pas une mince affaire étant donné le climat. Certaines venues de milieux ruraux trouvent également leur travail moins pénible que les tâches agricoles qu'elles faisaient auparavant. Il n'en demeure pas moins que plusieurs voient leur santé mentale et physique compromise par leurs conditions de travail en usine au Québec (Labelle, Meintel, Turcotte et Kempeneers, à paraître).



Conclusion

Pour les femmes ayant des responsabilités domestiques envers un époux, des parents et des enfants, le problème de l'organisation d'une double journée de travail ne tient pas seulement au fait que la journée n'ait que 24 heures. Comme Barrère-Maurisson et ses collègues l'ont souligné, dans une étude sur la condition des femmes ouvrières dans le Sud de la France, c'en est aussi un de rythme et de flexibilité ; ni les besoins des enfants, ni les heures d'ouverture des supermarchés, des banques et des bureaux de médecin ne s'ajustent à l'horaire de la journée typique de travail. Ce n'est, cependant, qu'une fois immigrées au Québec que la plupart des femmes ont eu à faire face à ce problème. En effet, les femmes que nous avons interrogées, travaillaient le plus souvent à la maison ou près de leur résidence après le mariage, et l'ensemble de leurs activités étaient habituellement soumises aux exigences des tâches domestiques plutôt que l'inverse, comme cela se produit au Québec.

L'existence de réseaux de parenté extra-domestiques ainsi que la présence familiale de parentes à l'intérieur même de la maison constituaient une source quotidienne, ou au moins occasionnelle, d'aide qui permettait une marge de flexibilité en même temps qu'elle contraignait leur isolement. Au Québec, ces relations d'entraide prennent

une allure dyadique plutôt que communale, du moins en ce qui concerne le travail domestique. Un peu paradoxalement, ces relations sont simultanément internationalisées, les mécanismes de garde des enfants transcendant les frontières nationales. L'apparente continuité que suggère cette persistance des schèmes traditionnels masque une transformation plus profonde : ce qui était à l'origine un « donné » comporte maintenant un prix, un prix trop élevé pour plusieurs des femmes étudiées.

Il nous faut pourtant bien faire face à cette question proverbiale des 24 heures. La plupart des femmes, en plus d'une pleine semaine de travail à l'extérieur de la maison (et même plus, puisque plusieurs cumulent plus d'un emploi), passent une heure ou deux par jour en déplacements. Sokoloff rapporte que le travail ménager (excluant les soins des enfants), dans un ménage composé d'un couple et d'un enfant de moins de six ans, accapare cinq heures et demie par jour (1980). Nous avons montré que si les réseaux de parenté sont internationalisés (comme on peut le voir dans les stratégies de garde des enfants aussi bien que dans d'autres formes d'aide mutuelle dont nous ne discutons pas ici), les ménages, eux, tendent à se nucléariser au même titre que le travail domestique lui-même. C'est ainsi que la majorité des femmes interrogées, qui ne peuvent compter sur un partage de ce travail avec un autre adulte et qui sont soumises simultanément à des horaires de travail qu'elles ne contrôlent pas, trouvent de plus en plus que leur temps ne leur appartient plus.

Deirdre Meintel
Micheline Labelle
et Geneviève Turcotte
Université du Québec
à Montréal

NOTES

- ¹ Parmi les thèmes étudiés, mentionnons le procès migratoire, l'expérience de travail dans le pays d'origine et au Québec, incluant la trajectoire professionnelle et les conditions de travail, les structures résidentielles et familiales tant au Québec que dans le pays d'origine...
- ² Les deux exceptions majeures en ce qui concerne l'absence d'informations à ce sujet sont le rapport d'Arnopoulos concernant la situation des femmes immigrantes sur le marché du travail au Québec (1979) et l'étude de Ng et Ramirez sur les ménages immigrantes à Toronto (1980). Voir aussi Boyd (1981), Das Gupta (1980) et Bernier (1979).
- ³ Contrairement aux trois autres catégories ethniques, les Haïtiens au Québec comprennent une proportion élevée de professionnels qui ont laissé Haïti pour des raisons politiques.
- ⁴ Des 4 409 802 immigrants admis légalement aux États-Unis, entre 1966 et 1978, 2 891 925 étaient des femmes ; ce qui donne un rapport de trois femmes pour deux hommes (Mortimer et Bryce-Laporte, 1981).
- ⁵ Ils sont aussi dus en partie à une législation antiraciste incorporée à la politique d'immigration formulée au Canada, en 1962 et 1967 et aux États-Unis en 1965.
- ⁶ Pour la Colombie, voir Léon de Léal et Deere (1979) ; pour la Grèce, Pannet (1982) ; pour Haïti, Mintz (1974) ; pour le Portugal, Presidência do Conselho de Ministros, Comissão Feminina (1976).
- ⁷ Selon Dumont et Mottin (1981 : 138).
- ⁸ « C'est partiellement parce que cette formation, comme tant d'activités féminines regroupées sous la catégorie de travail domestique, est socialement invisible, privée, que les habiletés qu'elle développe sont attribuées à la nature et que les emplois utilisant ces aptitudes sont classés comme non-qualifiés ou semi-qualifiés. » Elson et Pearson, 1981 : 150.
- ⁹ Ces modèles ont fait l'objet de longs débats chez les Caraïbéanistes : pour une discussion éclairante de ce thème, voir Martinez-Allier (1974).
- ¹⁰ Dans une étude réalisée à Cali, Colombie, d'où plusieurs femmes interviewées viennent, Browner note que la grossesse précipite souvent les infidélités ou l'abandon par le partenaire masculin (1982). Le divorce légal est cependant impossible.
- ¹¹ Il y aurait 30 000 de ces travailleuses à la pièce à Montréal, selon une étude faite en 1981 (Rose et Grant, 1983).

Bibliographie

- Anglade, G., *Espace et liberté en Haïti*, Centre de Recherches Caraïbes, Études et Recherches d'Espace, Université de Montréal, 1982.
- Arnopoulos, S., *Problèmes des femmes immigrantes sur le marché de travail canadien*, Ottawa, Conseil consultatif de la situation de la femme, 1979.
- Arzipe, L., « Women in the Informal Labor Sector : The Case of Mexico City », Wellesley Committee (eds.), *Women and National Development : The Complexities of Change*, University of Chicago, 1977, p. 25-37.
- Barrère-Maurisson, M.-A., F. Battaglia et A.-M. Daune-Richard, *Trajectoires professionnelles des femmes et vie familiale*, Manuscrit ronéotypé, Paris, C.N.R.S., 1983.
- Boyd, M., « The Status of Immigrant Women in Canada », M. Stephenson (ed.), *Women in Canada*, Don Mills, Ontario, General Publishing Company, 1981, p. 228-244.
- Browner, C., « Male Pregnancy Symptoms in Cali, Colombia », *American Ethnologist*, 10, 3, 1983, p. 494-510.
- Das Gupta, T., *The Captive Force of Non-English-Speaking Immigrant Women*, unpublished mimeographed text, Toronto, Ontario Institute for Studies in Education, 1980.
- Dumont, R. et M.-F. Mottin, *Le Mal-développement en Amérique latine*, Paris, Seuil, 1981.
- Elson, D. and R. Pearson, « The Subordination of Women and the Internationalization of Factory Production », K. Young, C. Wolkowitz et R. McCullagh (eds.), *Of Marriage and the Market : Women's Subordination in International Perspective*, London, CSE Books, 1981, p. 144-167.
- Labelle, M., S. Larose et V. Piché, *L'Immigration caraïbienne au Canada et au Québec : aspects statistiques*, Centre de recherches Caraïbes, Université de Montréal, 1983.
- Labelle, M., D. Meintel et G. Turcotte, « Immigrées et ouvrières : un univers de travail à recomposer », *Cahiers de Recherches Sociologiques*, septembre 1984.
- Labelle, M., D. Meintel et G. Turcotte, *Les ouvrières immigrées à Montréal*, (titre provisoire), manuscrit de livre en préparation. À paraître.
- Léon De Léal, M. and C. Deere, « Rural Women and the Development of Capitalism in Colombian Agriculture », *Signs*, 5, 1, 1979, p. 60-77.
- Michel, A., « Inégalités de classe et sexe et système agro-alimentaire en milieu rural en Amérique latine », *Nouvelles Questions Féministes*, 5, 1983, p. 59-76.
- Mintz, S., « Les rôles économiques et la tradition culturelle », R. Bastide (ed.), *La femme de couleur en Amérique latine*, Paris, Anthropos, 1974, p. 113-146.
- Mortimer, D. and R.S. Bryce-Laporte, *Female Immigrants to the United States : Caribbean, Latin American and African Experiences*, Washington, D.C., Smithsonian Institution Research Institute on Immigration and Ethnic Studies, 1981.
- Ng, R. and J. Ramirez, *Immigrant Housewives in Canada*, Toronto, Immigrant Women's Centre, 1980.
- Pannet, L., « Grèce : la Maternité, un devoir, un pouvoir et un sacrifice », E. Paquot (ed.), *Terre des Femmes : Panorama de la situation des femmes dans le monde*, Montréal, Boréal Express (Paris, Maspero), 1982, p. 280-283.
- Porter, J., *The Vertical Mosaic*, University of Toronto Press, 1965.
- Portes, A. et J. Walton, *Labor, Class and the International System*, London, Academic Press, 1981.
- Presidência do Conselho, *Some Facts and Figures on the Position of Portuguese Women in the Labor Market*, Lisbon, Presidência do Conselho, Comissão Feminina, 1976.
- Rose, R. et M. Grant, *Le travail à domicile dans l'industrie du vêtement au Québec*, texte ronéotypé, Département de sciences économiques, Université du Québec à Montréal.
- Sassen-Koob, S., « Exporting Capital and Importing Labor : The role of Women », E.M. Mortimer and R.S. Bryce-Laporte (eds.), 1981, p. 203-34 ; *Id.*, « Immigrants : the Lasted Return on U.S. Investments », *International Monitor*, 4, 8, 1983, p. 17-19.
- Secombe, W., « Domestic Labor and the Working Class Household », B. Fox (ed.), *Hidden in the Household : Women's Domestic Labor Under Capitalism*, Toronto, Women's Press, 1980, p. 25-100.
- Sen, G., « The Sexual Division of Labor and the Working Class Family », *Review of Radical Political Economics*, 12, 2, 1980, p. 76-86.
- Sokoloff, N., *Between Money and Love : the Dialectics of Women's Home and Market Work*, New York, Praeger, 1980.
- Whitehead, A., « I'm Hungry, Mum : The Politics of Domestic Budgeting », K. Young, C. Wolkowitz et R. McCullagh (eds.), *Of Marriage and the Market : Women's Subordination in International Perspective*, London, CSE Books, 1981, p. 88-111.